

CONSEIL MUNICIPAL du 20 juillet 2023

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi 20 juillet à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 13/07/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Dominique BAUDOIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Déborah DUBUIS, David JARRY, Olivier LARMANJAT, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à BODIN Christelle), Benoit GOUBAND (pouvoir à David JARRY), Benoit LOISEAU, Guy NOGRET, Cécile SAUVETRE.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE : Le procès-verbal de la séance du 22 JUIN 2023 est approuvé à l'unanimité.

1° - Point travaux Rocher Branlant

Présentation des factures concernant les travaux du Rocher Branlant 50 761 € (voir pièce jointe).

Et Anthony est rendu à 70 000 € de factures.

La sous-préfète est venue visiter le site du Rocher Branlant pour se faire une idée de l'agencement du site.

Anthony Baron est convoqué à la gendarmerie de Bressuire suite à une plainte de la DREAL. C'est une audition pour des délits (voir courrier). Il lui est reproché le grillage, les panneaux en bois...

Le Conseil Municipal décide de faire une motion de soutien.

2° - Avis PC 07914723E0004 Zone humide et réserve incendie

Le Gaec Dupont souhaite agrandir sa stabulation mais une partie est dans une zone humide.

Le CM approuve le permis de construire : 13 pour.

3° - Location de salle pour L'HOMME DES BOIS

Si les conditions météorologiques sont mauvaises, pourrait-il louer la salle Guy Gonnord ?

Le conseil municipal est d'accord à partir du moment que la salle est libre

Le conseil municipal propose un tarif de 100 € pour la salle 1 et la terrasse et valide cette proposition.

4° - Travaux de voirie

Pour piège à eau rue Jouffrault et enrobé rue des Tilleuls :

Devis de 12 000 € TTC Entreprise CHARRIER

Devis de 9 696,05 € TTC Entreprise JOURDAIN

Le CM valide le devis de l'Entreprise JOURDAIN.

Lotissement les acacias : dans les actes notariés, il est noté que la mairie doit entretenir la haie qui est le long du GAEC BAROTIERE et des maisons.

L'entreprise Baudouin a passé le lamier sur la haie.

C'est au propriétaire d'entretenir la haie. Elle doit être la propriété du GAEC BAROTIERE.

Le CM prend une délibération pour arrêter l'entretien de la haie donnant sur les propriétés.

5° - DM travaux télécom Les Peupliers

6° - Questions diverses

Bilan de la Fête communale :

Il a fallu se replier dans la salle omnisports suite à l'orage de grêle.

340 repas adultes et 35 enfants.

Remerciements au groupe GPS pour avoir assuré dans la salle omnisport.

Zone économique de la foresterie de Moncoutant :

12 pour, une abstention.

Bâtiment 4 Logements Jeunes :

Présents : Loïc Désobeaux, entreprise Gueret, Merlet Déco, Gatech Guyomarch, Fauchereau, Berge pour la signature.

Démarrage des travaux 16/10/23. Durée des travaux : 10 mois. Fin des travaux fin 2024.

Point SPS : Jean-Luc Hérisse.

Point sécurité : Socotec.

Validation pour enlever le compteur d'eau et en poser 4 : 2018.7777 € TTC.

Proposition d'une visite du CM chez Ribouleau :

Mardi 19 septembre à 9 H. : Ok.

Un devis pour la réparation de la toiture de l'église :

. Desobeaux Loïc : 3 448.56 € TTC. CM valide le devis

Un devis pour le store bane chez Fred :

Fred demande le remplacement des 3 parasols : devis chez Mickaël Brosseau : 13 932 € TTC.

Délibération pour la vente d'une parcelle au lotissement des Genêts :

413 m2 à 12.90 € le m2 – Lot n° 7.

La secrétaire de séance

Christelle BODIN

Le Maire

Jean-Jacques GROLLEAU

